

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 1-2

Rubrik: On nous écrit encore

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ple amateur qui s'est intéressé aux abeilles depuis sa plus tendre enfance. Quelle modestie, alors que son œuvre qui est immense lui a valu de nombreuses distinctions aussi bien françaises qu'étrangères !

J'ai eu une seule fois l'occasion de le rencontrer. C'était à Sion, le 9 mai 1947, alors qu'il avait été invité par la section à faire une conférence dont le thème était : « Comment avoir un rucher de rapport ». J'ai le souvenir d'un homme à l'enthousiasme communicatif, ayant le souci d'être clair et heureux de faire part de ses expériences. Cette conférence avait attiré des apiculteurs de toutes les parties de la Romandie, c'est dire que la valeur du conférencier était largement connue, chacun étant désireux de l'entendre et de le connaître autrement que par ses écrits. Je pense que nombreux sont encore ceux qui se souviennent de cette journée tout à l'honneur de nos collègues sédunois qui avaient su faire appel à cet homme remarquable.

A ses débuts, comme chimiste, Alain Caillas s'occupa plus particulièrement des falsifications du miel et de la cire puis, intéressé par la vie de l'abeille, il créa un rucher où il put alors passer à l'observation et à l'expérimentation, ce qui lui permit de publier plusieurs ouvrages de technique apicole qui l'ont placé parmi les leaders de l'apiculture mondiale. Il s'intéressa très tôt au pollen et à la gelée royale et par ses nombreux écrits il contribua à mieux faire connaître au grand public la valeur des produits de la ruche. Il rédigea de nombreuses plaquettes de propagande et ses chroniques paraissaient régulièrement dans de nombreux journaux apicoles.

Alain Caillas, de par l'œuvre qu'il nous a laissée, continuera à occuper une grande place parmi les apiculteurs du monde entier, de tous ceux qui ont le souci de progresser, de ceux qui éprouvent le besoin de savoir et de mieux comprendre. La Société romande d'apiculture tient à joindre aux nombreux témoignages de sympathie qui ont été adressés à M^{me} Caillas et à ses enfants ses bien vives et très sincères condoléances.

Paul Zimmermann.

ON NOUS ÉCRIT ENCORE

UN GRAND DE L'APICULTURE DISPARAÎT

Le 24 septembre 1974 décédait dans un hôpital de France, à l'âge de 87 ans, M. Alain Caillas, de renommée mondiale.

Très jeune, à l'âge de 21 ans, il s'intéressa à l'apiculture, particulièrement aux qualités du miel et des pollens. Mais ce chercheur devait forcément être attiré par les abeilles, productrices du miel. Il publia successivement « Le rucher de rapport », qui eut un énorme succès et fut réédité plusieurs fois ; « Le secret des bonnes récoltes » ainsi que des manuels de santé : « Vivez vieux, restez jeunes », « Gagnez vingt ans de votre vie grâce aux abeilles », « Naturissimo », etc. Il a encore écrit plusieurs autres ouvrages sur les vertus du pollen, de la gelée royale, la fabrication de l'hydromel.

M. Alain Caillas était venu en Suisse donner des conférences. Alors que nous étions tout jeune apiculteur (1942-1943), nous avons eu le bonheur de l'écouter dans le cadre d'une manifestation de la Fédération valaisanne à Sion.

Les mois d'hiver qui sont ceux du repos pour l'abeille et l'apiculteur nous laissent le loisir de relire plus attentivement les diverses revues apicoles suisses et étrangères et d'en tirer le plus grand profit possible. Au cours de ces lectures, nous avons eu l'occasion de découvrir un article d'Alain Caillas dans la « Gazette apicole » de mars 1971, intitulé « Le miel et l'auto ». Il nous a paru opportun d'en donner des extraits. Voici donc ce qu'il écrit :

« On n'a pas fini de découvrir de nouvelles propriétés au miel qui est cependant si riche et il faut bien le dire, avec amertume, si ignoré. » Il attire particulièrement l'attention des lecteurs sur deux points qui sont, à son avis, très importants pour le conducteur d'un véhicule :

« 1. Le miel facilite grandement l'élimination de l'alcool dans le sang, ce qui a une importance considérable lorsque, prenant le volant et ayant « copieusement » arrosé le déjeuner ou le dîner, vous devez prendre la route.

2. Il facilite la conduite.

Chacun sait qu'en cas d'accidents de la route, le ou les conducteurs peuvent être soumis à l'alcotest. Lorsque le pourcentage de l'alcool dans le sang dépasse 0,80 g. par litre, vous êtes déclaré sous l'influence de l'alcool et amendé.

Ce n'est pas parce que vous croyez « tenir le coup » après avoir ingurgité un pastis, un litre de vin et un digestif, par exemple, que vos réflexes ne seront pas diminués. Bien au contraire. A 100 km. à l'heure, au lieu de vous arrêter sur 100 mètres environ il vous en faudra 125.

Par conséquent, soyez prudent et faites bien attention : on ne peut boire et conduire correctement en même temps.

Le miel a été utilisé dans la lutte contre l'alcoolisme. On a constaté que le miel dégrise et sans être ivre il facilite grandement l'élimination de l'alcool.

Il serait inexact de dire que l'effet est instantané. Il faut quelques heures. Mais si vous n'avez fait qu'une légère entorse, si vous prenez la précaution de manger à votre dessert deux ou trois cuillerées de miel, si vous avez un peu plus de 0,80 g d'alcool dans le sang, vous n'avez pas de soucis à vous faire et vous pouvez partir tranquille. Votre alcotest sera négatif.

En effet, il a été prouvé par le Dr Pawan et par le Dr Martensen-Larson, au Danemark, que l'élimination de l'alcool, avec prise de miel, peut être augmentée de 35 à 40 %.

Que peut-on consommer pour être à l'abri d'un éventuel contrôle et surtout de ses suites ?

Un tableau de la prévention routière française donne la quantité d'alcool qui passe dans le sang selon ce qui a été bu.

Quantité de vin absorbée	Taux d'alcoolémie	Risques engendrés
2/3 litre	0,5 à 0,8	Temps de réaction allongé. Réactions motrices troublées. Estimation des distances et des vitesses faussée. Rétrécissement du champ visuel.
1 1/2 litre	0,8 à 1,5	Réflexes de plus en plus troublés. Ivresse légère. Baisse de vigilance. Conduite dangereuse.
2 litres	1,5 à 3	Ivresse nette. Conduite très dangereuse.

On dit qu'un homme prévenu en vaut deux. Connaissant ce qui vient d'être exposé, nous pouvons sans crainte affirmer qu'à partir de 4 verres de vin, il y a danger de conduire. Danger minime peut-être, mais danger tout de même. Mais c'est surtout à partir de l'absorption de 5 verres de vin ou d'une demi-bouteille de vin fin, avec éventuellement un apéritif, que commencent les réflexes diminués, le manque d'acuité visuelle, etc. Et si vous ne pensez pas à vous-même, pensez au moins aux autres, aux innocents que vous risquez d'accidenter et de tuer et qui paieront pour vous la faute que vous aurez commise. Le bon conducteur, digne de ce nom, fera seulement un repas léger, arrosé d'un ou deux verres de vin. Pas d'apéritif, ni de digestif. Réservez les bons gueuletons pour les jours où vous ne conduisez pas.

Vous connaissez maintenant les dangers de ce qu'on appelle

l'imprégnation alcoolique. On peut être alcoolique sans jamais être ivre et c'est cela qui est trompeur. Combien de buveurs qui « tiennent le litre » sans paraître s'en porter plus mal, seraient profondément vexés si, un jour, leur médecin leur disait, après avoir examiné et palpé leur foie, qu'ils sont alcooliques.

Soyez donc sobres, amis automobilistes. Et si, par hasard, un jour vous ne l'avez pas été, songez au miel qui est un antidote remarquable.

Influence du miel sur la bonne conduite du conducteur

Cela peut paraître étonnant, cependant il est un fait que l'on conduit mieux, que l'on est plus détendu, qu'on se sent « mieux dans sa peau », lorsque avant de prendre le volant on a mangé du miel.

Le miel est l'aliment musculaire par excellence. Il a certainement une influence sur la teneur du sang en glucose, ce que les médecins appellent la glycémie. Dans le sang il faut du glucose, mais pas trop.

Il y a en Belgique un organisme, « Via Securita », qui pourrait également s'appeler « Prévention routière ». Cet organisme recommande de manger du miel avant de prendre le volant, parce que l'on a constaté qu'un taux insuffisant de glucose dans le sang est l'une des causes les plus répandues d'inattention au volant, et même ailleurs.

Pour que cette association ait répandu ce slogan « Si tu conduis, mange du miel », il faut que cela soit vrai. On ne peut que déplorer qu'un nombre minime de nos concitoyens mangent du miel. Nous ne faisons pas assez connaître les innombrables bienfaits des produits de la ruche. Que le miel, notamment, est un aliment, le meilleur sans aucun doute, mais que le grand public délaisse. Il faut l'éduquer, faute de quoi son attention sera attirée par des publicités fallacieuses dont bénéficient des produits qui sont loin de le valoir.

Nous savons tous que le miel est surtout constitué par des sucres assimilables, le glucose et le lévulose. Ils n'ont besoin d'aucune transformation pour passer directement dans notre organisme, et notamment dans le sang pour y entretenir une glycémie suffisante pour éviter toute inattention au volant. Quelle quantité faut-il absorber pour obtenir cette quantité optima ? On ne peut fixer aucun chiffre. Et même si vous êtes bien portant, que vous mangiez chaque jour 100 ou 200 grammes de miel, n'ayez aucune crainte pour votre taux de glycémie, car il y a un gendarme qui veille afin que le taux de glucose dans le sang n'atteigne pas des pourcentages excessifs et reste toujours correct. Il y a, en effet, un régulateur, tout d'abord votre foie, c'est pourquoi il faut le

ménager, et surtout le pancréas qui sécrète une hormone, l'insuline, qui détruit le glucose en excès. L'équilibre naturel s'établit donc sans que vous vous en doutiez et bien entendu si vous êtes bien portant.

Certains pourront penser que l'ingestion d'une grande quantité de miel peut avoir une conséquence néfaste sur la glycémie. Pour employer un langage plus clair, cela veut dire que si l'on mange beaucoup de matières sucrées — des glucides — sous forme de miel, on va automatiquement augmenter la quantité de ce sucre dans le sang ou les urines.

Je le répète, si vous êtes bien portant, si vos organes, notamment le foie et le pancréas, sont intacts, il y a l'insuline produite par ce dernier qui rétablit immédiatement l'équilibre sans qu'il soit nécessaire — analyse faite — de vous faire une piqûre de ce produit miracle.

Et puisque j'en suis à vous dire quelques mots de la consommation, même excessive de miel — ce qui n'est pas dans la réalité — je veux répondre à une question qui m'est souvent posée :

— Je suis diabétique, puis-je manger du miel ?

La réponse n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Cela dépend du genre de diabète et la réponse relève de votre médecin. »

Voilà, chers amis apiculteurs-automobilistes, les conseils et les directives pour une bonne santé et une bonne conduite que nous donne ce grand spécialiste des produits de la ruche. A nous tous d'en profiter et d'en faire bénéficier tous ceux qui conduisent.

« Merveille de la nature, le miel, aliment naturel. »

Adé.

Tiré des articles de M. Alain Caillas dans la « Gazette apicole » de mars/avril 1971.

On cherche

apiculteur expérimenté

pour former des apiculteurs au Burundi (Afrique) et installer des ruches dans trois provinces. Le projet a déjà démarré et doit être poursuivi durant au moins deux ans. Les candidats, si possible catholiques, sont priés de **s'adresser au secrétariat de Frères sans frontières, 34, Grand-Rue, 1700 Fribourg.**

A vendre ou à échanger contre nucléi une armoire neuve, contenance 250 cadres, 150 cadres de hausse D.B., bâtis pour Fr. 180.—.

Tél. (021) 35 69 81.